

Communiqué de Presse



Bois-Colombes, le 12 septembre 2019

AVIVA FRANCE LANCE SA NOUVELLE OFFRE AVIVA CREATEURS D'ENTREPRISE

- **Aviva France, acteur majeur de l'assurance en France, lance sa nouvelle offre d'assurance à destination des créateurs d'entreprise.**
- **Aviva Créateurs d'entreprise est accessible à tout professionnel ayant un projet de création d'entreprise ou ayant créé son entreprise depuis moins de trois ans. Cette offre assurera la protection de l'entreprise contre les risques liés à son activité, (responsabilité civile, multirisque professionnelle...) mais aussi le créateur et sa famille, en santé et prévoyance.**
- **Cette offre répond aux ambitions de croissance d'Aviva France et s'inscrit dans sa volonté de conquête de nouveaux clients professionnels.**

Lancée depuis le 15 juin 2019, l'offre Aviva Créateurs d'entreprise s'adresse à tous les professionnels ayant un projet d'entreprise ou ayant créé son entreprise depuis moins de 3 ans. Cette nouvelle offre répond aux besoins en assurance des créateurs en étant à la fois :

- **Simple et complète** : elle répond aux besoins en assurance du jeune dirigeant et est adaptée à son activité et à ses risques professionnels, en offrant notamment un accompagnement juridique pour créer son entreprise et la gérer au quotidien.
- **Adaptée à leur budget**, qui est souvent restreint au démarrage de leur activité (via des réductions tarifaires intéressantes pendant 3 ans sur les principaux contrats d'assurance).
- **Souple et flexible** : l'équipement et les garanties du créateur pourront évoluer dans le temps et suivre le développement de son entreprise.

« Avec cette offre, nous pouvons maintenant être présent aux côtés des entrepreneurs à tous les moments clés pour eux : au démarrage de leur activité et ensuite, durant toute la vie de leur entreprise. En tant que partenaire privilégié des professionnels, nous les accompagnons au quotidien. Nous garantissons la pérennité de leur entreprise en les protégeant contre les risques spécifiques de leur activité et nous leur offrons une solution pour simplifier leurs formalités juridiques. Ils peuvent ainsi se consacrer entièrement au développement de leur activité » déclare **Florence Gilles, Direction des marchés professionnels, entreprises et agricoles.**

L'offre Aviva Créateurs d'entreprises conforte la place d'Aviva comme l'un des assureurs référents des entrepreneurs et professionnels en France. Elle sera disponible auprès du réseau d'agents généraux Aviva, composé de 1 000 agents (4^e réseau français), experts présents sur l'ensemble du territoire et répondant au mieux aux problématiques des professionnels et chefs d'entreprise.

Contacts presse

Aviva

Karim Mokrane – 01 76 62 76 85 – karim.mokrane@aviva.com

Lucie Pénacèque – 01 76 62 77 35 – lucie.penaceque@aviva.com

Enderby

Damien Piganiol – 01 83 64 71 77 – dpi@enderby.agency

Marie Grillet – 01 83 64 71 81 – mgr@enderby.agency

À propos d'Aviva France

Filiale d'un des premiers assureurs vie et dommages en Europe et forte de 180 ans d'expérience en France, Aviva France propose une gamme complète de produits et services à près de 3 millions de clients, particuliers, artisans commerçants, professions libérales et petites et moyennes entreprises. L'assureur s'est engagé à rassembler ses activités d'assurance sous la marque Aviva pour s'appuyer sur une marque unique et forte. Aviva France propose ses produits à travers une approche multicanale qui s'articule autour de 4 directions commerciales dédiées au client : Proximité (1000 agents généraux, 1000 courtiers), Direct, Patrimoniale (dont la banque UFF) et Partenaires (dont le partenariat avec AFER).

En tant qu'entreprise responsable, le Groupe Aviva en France est très engagé dans le financement de l'économie réelle, l'accompagnement de notre société vers un mode de vie plus durable et à défendre une culture d'entreprise inclusive pour ses 4 300 collaborateurs.

Pour plus d'informations sur Aviva France, consultez <http://presse.aviva.fr> et suivez-nous sur Twitter @AvivaFrance.